

## RAPPORT D'ANALYSE

MAIRIE DE SAINT JEAN DE MAURIENNE  
ASSAINISSEMENT

2 Place de l'Hôtel de Ville  
73300 ST JEAN DE MAURIENNE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyse.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*)

**Identification dossier :** SLA23-8089  
**Identification échantillon :** SLA2305-1995-1  
**Doc Adm Client :** ARS73  
**Code :** 000656

**UGE :** 0124 - SAINT JEAN DE MAURIENNE  
**Nom de l'exploitant :** MAIRIE DE SAINT JEAN DE MAURIENNE  
**Nom de l'installation :** ST JEAN DE MAURIENNE LA COMBE  
**Type :** UDI

**PSV :** 0000000692  
**Point de surveillance :** LA COMBE  
**Localisation exacte :** Espace loisir robinet extérieur  
**Département/Commune :** 73 / SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE  
**Nature :** Eau de distribution

**Type d'eau :** S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION  
**Motif du prélèvement :** CS  
**Type de visite :** D1  
**Type Analyse :** D103  
**Prélèvement :** Rélevé le 15/05/2023 à 10h25 Réceptionné le 15/05/2023 à 17h05  
Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie labo - B.Luquet  
Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520  
Filaconnage SAVOIE LABO

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats nécessaires du jour et ceux destinés à la spécification, n'ont pas été tenus explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Incertitudes analysées par le laboratoire et communiquées sur demande.  
Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.  
Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 15/05/2023 à 17h33

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b>	Inexistant		Observation			
Démontage du bris-jet	Flamme		Observation			
Désinfection du point de prélèvement	Non		Observation			
Prélèvement au jet	Poussier		Observation			
Type de robinet						

Doc Adm Client : ARS73

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b>	Acceptable		Observation			
Aspect (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#	
Chlore libre (in situ)	0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#	
Chlore total (in situ)	Acceptable		Analyse qualitative	NF EN ISO 7987 Meth. A		
Couleur (apparente) (in situ)	Acceptable		Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C		
Odeur de l'eau (in situ)	14.7	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MC-009	25#	
Température de l'eau ou de mesure (in situ)						
<b>Analyses microbiologiques</b>						
Coliformes	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	0#	
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	#	
Microorganismes aérobies à 22°C	5	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#	
Microorganismes aérobies à 35°C	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#	
Spores d' <i>Aspergillus</i> Sulfite-Réducteurs	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 28461-2	0#	
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>						
Coloration	< 5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 meth. C	15	
Saveur	Acceptable		Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C	1	
<b>Analyses physicochimiques</b>						
<b>Analyses physicochimiques de base</b>						
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation)	184	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	1100#
pH	8.19	Unité pH	Ele trochimie	NF EN ISO 10523	8#	
Température de mesure du pH	20.3	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523	#	
Turbidité	0.32	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	2#	
<b>Formes de l'azote</b>						
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15623-1	0.10#	

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.  
Eau conforme aux limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Eau ne respectant pas les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres mesurés.  
- Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation)  
La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation



Hélène GIRARD  
Adjointe Responsable Microbiologie